



Ouverture des bureaux de l'administration communale d'Useldange

Par la présente il est porté à la connaissance des habitants de la commune que les bureaux de l'administration communale d'Useldange sont ouverts à partir du 01.01.2020 pendant les heures suivantes :

<u>Population :</u>	Lundi :	8h00 - 12h00
	Mardi:	13h00 - 19h00
	Mercredi/Jeudi/Vendredi :	8h00 - 12h00

Tous les autres services sont disponibles sur rendez-vous.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins

Pollo BODEM, Bourgmestre
Pierre DA SILVA, Échevin
Christian FRANK, Échevin